



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

Rapport de la 344^e Assemblée ordinaire de la Conférence des évêques suisses

Les membres de la Conférence des évêques suisses (CES) se sont réunis du 3 au 5 juin 2024 pour leur 344^e Assemblée ordinaire. Les séances de travail et les moments de prière se sont déroulés dans le monastère bénédictin d'Einsiedeln. Ce lieu marial accueille traditionnellement chaque mois de juin l'Assemblée plénière de la CES depuis 1863, année de sa création.

Rencontre avec des représentants d'associations de personnes victimes d'abus

Une délégation du Groupe SAPEC (association en Suisse romande de soutien aux personnes abusées dans une relation d'autorité religieuse) et d'IG-M!KU (Communauté d'intérêts pour les personnes victimes d'abus dans le milieu ecclésial, en Suisse alémanique) a été accueillie le premier jour de l'Assemblée ordinaire de la CES. Étaient présents : Vreni Peterer, présidente de IG-M!KU, Rosmarie Weber, membre du comité de IG-M!KU, Jacques Nuoffer, président du groupe SAPEC et Manuela Lattion, secrétaire et responsable financière du groupe SAPEC.

Pour les évêques, l'échange direct avec les personnes concernées est très important. La rencontre s'est passée dans l'écoute mutuelle très attentive, parsemée de moments de silences respectueux. Les témoignages intenses et nécessaires ont été suivis de discussions marquantes et de propositions. Ce n'est qu'en collaboration étroite avec ces associations que l'Église pourra mettre en œuvre des mesures ciblées pour l'accueil et la prévention, un traitement équitable, des interventions adéquates et des centres d'accueil indépendants. Le temps presse, les personnes concernées par les abus insistent sur l'urgence d'agir. Le Groupe SAPEC demande expressément la reconnaissance des faits et des souffrances, une réparation adaptée et une prévention efficace dans un processus rapide.

Cet échange fort et ouvert a beaucoup touché les évêques. Ils vont continuer à s'investir au niveau national comme dans les diocèses pour que les mesures avancent, avec l'idée de les approfondir et les compléter continuellement. Les évêques et les personnes concernées par les abus poursuivent donc la voie empruntée.

Rencontre avec le Cardinal suisse Emil Paul Tscherrig

La CES a reçu le Cardinal Emil Paul Tscherrig qui se trouve en Suisse pour une visite en Valais, son canton d'origine. L'échange avec les évêques a porté principalement sur son expérience de nonce apostolique sur tous les continents. Il a encouragé l'Église en Suisse à poursuivre les chemins synodaux ouverts par le Pape en vue d'une présence visible de l'Évangile dans le monde.

Nonce apostolique près la Suisse, Liechtenstein et Monaco

Le nonce apostolique près la Suisse, l'archevêque Martin Krebs, a rencontré les membres de la CES pour un échange. L'ambassadeur du Vatican a donné des explications très intéressantes sur la prochaine conférence de paix sur l'Ukraine au Bürgenstock. En effet, le Saint-Siège – invité officiellement par la Suisse – participe à cet événement.

Les évêques invitent les fidèles à accompagner cette conférence par des prières pour la paix.

Réalimentation du Fonds d'indemnisation

La CES s'engage pour une septième et une huitième réalimentation du Fonds d'indemnisation pour les victimes d'abus sexuels commis dans le contexte ecclésial et prescrits.

Le Fonds a été alimenté à six reprises par les trois partenaires contractuels CES, Conférence centrale et l'Union des Supérieurs Majeurs (USM), à raison de Fr. 300'000.- pour les diocèses (60%), Fr. 150'000.- pour les organisations ecclésiastiques cantonales (30%) et Fr. 50'000.- pour les communautés religieuses masculines via l'USM) (10%).

La CES encourage une fois de plus les personnes concernées par des abus sexuels à s'annoncer. L'Église catholique en suisse est déterminée à mettre à disposition les fonds nécessaires.

Conseils externes pour les ressources humaines

Une délégation du groupe de travail « Abus » a tenu des réunions avec l'entreprise Rundstedt & Partner spécialisée dans les questions de ressources humaines. Il s'agit d'élaborer d'ici fin 2024 un guide destiné à tous les services de l'Église (évêchés, paroisses, corporations, congrégations religieuses, etc.) afin d'assurer partout le traitement professionnel des dossiers et données du personnel. Ensuite, il sera

également possible pour les institutions ou les services ecclésiaux qui le souhaitent de bénéficier de formation et de suivi.

La CES a approuvé ce projet.

Tribunal pénal canonique national

À l'occasion de l'entretien que Mgr Felix Gmür et Mgr Joseph Maria Bonnemain ont eu avec la Signature apostolique le 7 mai 2024 à Rome, il a été convenu que les membres de la CES demanderont le nihil obstat de la Signature apostolique comme premier pas pour pouvoir élaborer les statuts du tribunal national.

La demande a été signée par l'ensemble des évêques et envoyée à Rome.

Service national de coordination œcuménique de la pastorale dans le domaine de la santé

La CES a approuvé le concept d'un Service national de coordination œcuménique de la pastorale dans le domaine de la santé ainsi que le contrat de coopération entre la Conférence des évêques suisses (CES), la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ) et l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS).

CES, RKZ et EERS ont convenu de mettre en place un service national de coordination œcuménique de la pastorale dans le domaine de la santé, soutenu conjointement. L'engagement des Églises dans les institutions du système de santé est confronté à de grands défis. En outre, il est apparu clairement que les actions cantonales, diocésaines ou confessionnelles ne suffisent plus à répondre aux exigences au niveau national.

Il y a une volonté de regrouper l'expertise professionnelle au niveau national dans le domaine de la pastorale de la santé et de renforcer un lobbying commun pour les préoccupations de l'aumônerie dans le développement de stratégies en matière de santé (soins palliatifs, démence, fin de vie, psychiatrie...).

Un groupe de travail œcuménique a été mis en place en 2022 pour préparer un poste de coordination. Ce groupe de travail a pu s'appuyer sur les analyses et les travaux préparatoires du groupe de travail catholique "SeeliG" de la Commission pastorale de la CES.

En conséquence, un contrat de coopération a été formulé par la CES, la Conférence centrale et l'EERS. Il règle la collaboration entre les trois partenaires contractuels ainsi que les questions de forme juridique, de compétences et de financement.

Ce Service permettra aux Églises d'intégrer leurs préoccupations pour la pastorale dans le domaine de la santé à un niveau professionnel élevé dans les processus stratégiques nationaux. De plus, l'échange d'informations entre les niveaux cantonal, diocésain et national est assuré.

Chargés de communication des diocèses

Les membres de la CES ont accueilli l'ensemble des chargés de communication des diocèses. Ils ont pu échanger les réflexions nombreuses autour des grands thèmes actuels qui occupent la communication.

Nominations

Les membres de la CES ont nommé :

- Mme Marietta Zürcher au sein de la délégation catholique de la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC)
 - l'Abbé Vincent Lafargue pour succéder à Mgr Pierre-Yves Maillard au Présidium et au Comité de la CTEC en tant que représentant catholique romain
 - Me Małgorzata Berezowska-Sojer en qualité de nouvelle juge pour l'Officialité interdiocésaine suisse (deuxième instance)
 - M. Ingmar Kummrow comme représentant de la CES au sein du Groupe spécialisé 3 du cofinancement CES-RKZ. Il succède à Me Martin Wey.
-

Einsiedeln, le 5 juin 2024